

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir le dossier d'inscription UFCV 2025-26 et verser les frais de dossier
- Compléter la fiche séjour
- Verser l'acompte de 50% du séjour (privilégier les chèques et chèques ANCV)
- Attestation VACAF pour bénéficier de l'AVE (Aide Vacances Enfant)

Les familles ayant des factures impayées ne pourront pas inscrire leur enfant au séjour.

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'UFCV : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit de la facture de l'accueil de loisirs.

Du fait de la famille : Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès de la directrice enfance et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

- 25 % 21 jours avant le début du séjour
- 50 % 14 jours avant le début du séjour
- 100 % 7 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant. Le séjour est éligible aux aides VACAF.

Aide Vacances Enfants :

- Selon votre Quotient Familial (QF), vous pouvez bénéficier d'une aide
- QF < 299 : 70 % pris en charge
 - QF de 300 à 600 : 50 % pris en charge
 - QF de 601 à 700 : 30 % pris en charge

Aucune avance de frais est nécessaire sur ces aides.



Pour les enfants de 5 à 6 ans, nés en 2020 et 2021

Nuitée chez les indiens et les indiennes

Mercredi 29/07 à 17h30 au
Jeudi 30 Juillet à 16h30
2026 - Colpo

Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Colpo.

La nuitée aura lieu à l'accueil de loisirs afin d'avoir des repères pour les enfants.

Celle-ci permet aux plus jeunes de vivre une nouvelle expérience et de renforcer leur autonomie.



Les activités :

Les enfants profiteront d'une veillée sur le thème du Far West et d'une matinée au centre équestre de Moustoir-ac. Les enfants s'occuperont des poneys et auront une initiation à l'équitation. L'après-midi, un grand jeu leur sera proposé.

Ils seront acteurs de leur nuitée en réalisant les tâches du quotidien (mettre le couvert, aider au repas...)



L'hébergement :

Sous tentes

Accueil de loisirs
37, avenue de la princesse
56390 Colpo



Equipe d'animation et transport :

Les enfants seront encadrés par Axelle et Nathalie.

Rdv Mercredi à 17h30 à l'accueil de loisirs (possibilité de s'inscrire également la journée du mercredi au centre).

Le transport sera en minibus le jeudi pour se rendre au centre équestre.

Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de place est limité à 8 enfants.

Date de début des demandes d'inscription : mercredi 13 mai 2026

(par mail à partir de 9h uniquement)

Date limite : mercredi 03 juin 2026

Confirmation de la part de l'accueil de loisirs : début juin 2026

| | | |
|-------------|---------------------|----------------------|
| QF < 700 € | QF de 701€ à 1 000€ | QF de 1 001€ à 1300€ |
| 68 € | 71 € | 74 € |
| QF > 1300 € | Hors communes | |
| 77 € | 80 € | |

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter :

CAMENEN Leslie

accueildeloisirs.colpo@ufcv.fr / 02 97 66 89 49